

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRANS-ELOHIM 22 »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON AZITO, Lot NON DEFINI, Ilot NON DEFINI

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 10/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANS-ELOHIM 22 »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :  
TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON AZITO, Lot NON DEFINI, Ilot NON DEFINI

Dirigeant(s) M ZAMBLE BI Tra Mérés Caleb (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00191 du 11/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02430/GTCA/RC/2023 du 11/01/2023

